

Sélection M2 Droit notarial

Par **littlelawyer**, le **19/02/2017 à 14:46**

Bonjour à tous !

Etudiante en M1 droit public-public à la faculté de droit de Strasbourg, j'ai obtenu mes résultats du S1 tout récemment : 13,8/20

Visant le M2 droit notarial à la rentrée prochaine, j'aimerais en savoir plus sur mes chances d'intégrer ce M2.

En effet, à partir de quelle moyenne a-t-on des chances d'être sélectionné ?

Je précise par ailleurs que j'ai obtenu 1 stage en office notarial l'année dernière et 1 à la Caisse d'Epargne en L2.

J'ai obtenu ma Licence avec la mention Assez bien (Assez bien en L2 et Bien en L3).

Pensez-vous que ça peut le faire ? Je suis terrorisée à l'idée de n'être prise nulle part, sachant que je vise le métier de notaire depuis pas mal d'années :(

Merci de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **19/02/2017 à 15:15**

Bonjour.

Juste une question, pourquoi avoir fait un M1 droit public si vous voulez être notaire ? Avez-vous fait des régimes matrimoniaux et des successions ? Fiscal ? Commercial ?

Par **littlelawyer**, le **19/02/2017 à 15:27**

Bonjour,

Toutes mes excuses je voulais dire "M1 Droit public-privé".

Oui j'ai suivi le cours de régimes matrimoniaux en TD au S1, successions au S2, procédures fiscales, droit de l'urbanisme, construction, droit des sociétés, droit international privé.

Merci de votre réponse

Par **Yn**, le **20/02/2017 à 18:28**

Et surtout, pourquoi faire deux sujets identiques ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/02/2017 à 08:18**

Bonjour

Je n'ai pas d'autres choix que de supprimer l'autre sujet.

Par **Poussepain**, le **21/02/2017 à 12:26**

Bonjour,

Ce qui est sûr c'est que votre dossier n'est pas mauvais (mentions et stages), donc ce n'est pas la peine de stresser inutilement.

Le mieux est de vous renseigner auprès des directeurs des Master 2 visés (rencontres ou lettres).

Par **littlelawyer**, le **21/02/2017 à 16:25**

Bonjour,

N'ayant pas eu de réponse, j'ai préféré poster à nouveau ma question dans une catégorie peut être plus adaptée (M1/M2). Désolée du doublon.

Merci beaucoup pour vos réponses. C'est vrai qu'il y a tellement de pression cette année qu'on en vient à douter de nos capacités.

Par **littlelawyer**, le **21/02/2017 à 16:29**

Autre petite question:

Jugez-vous pertinent de faire apparaître sur le CV une bonne note obtenue dans une matière décisive pour le M2 visé ou le relevé de notes suffit-il à la mettre en exergue ?

Merci.

Par **Poussepain**, le **21/02/2017** à **16:30**

A mon avis non, le relevé de note est la pour ça.

Par **Levi**, le **02/03/2017** à **04:48**

Aucun problème pour intégrer un M2 droit notarial avec ton dossier. On répétera jamais assez qu'au dessus de 12 de moyenne, un dossier est déjà au dessus de la "ligne de flottaison" et que le master qui ne prend que des mentions très bien est un mythe.

Pour le cas particulier des M2 droit notarial, ce sont certes les M2 parmi les plus sélectifs avec environs 600 candidatures pour 25 places mais il y a un phénomène que l'on oublie c'est que les +/- 600 candidatures sont faites par les mêmes candidats dans toute la France (la majorité des candidats postulent partout). Donc en comptant +/- 25 places dans +/- 25 master on s'aperçoit rapidement qu'il y a assez de place pour tout le monde. En bref, sauf résultats très passables avec un choix de matières hasardeux et un manque de cohérence dans le parcours je pense qu'il n'y a pas de souci à se faire à condition de candidater partout. En option B, privilégiez des masters en gestion de patrimoine, droit du patrimoine ou encore droit privé général qui sont des parcours très courant en amont d'un M2 droit notarial ou en complément par la suite.

Je rajouterais simplement que ton M1 droit public/privé un peu atypique peut être très rapidement transformé en un joli atout dans ton dossier en mettant en avant ta dominante construction/urbanisme pour le côté droit public.

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/03/2017** à **08:11**

Bonjour

J'ai centralisé les messages de Levi.

Par **littlelawyer**, le **08/03/2017** à **23:38**

Bonsoir Levi,

Merci infiniment pour tous ces conseils et encouragements.

Je n'avais pas songé au fait que le nombre de candidatures soit effectivement artificiellement gonflé de la sorte. Cela donne plus d'espoir en effet.

Encore merci !